



## VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme  
Rue Haute n° 22  
6791 ATHUS



# URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « **Thomas & Piron Home sa** », [REDACTED] concernant un bien situé à 6791 ATHUS, rue Saint-Martin 7, et cadastré 2<sup>ème</sup> division, section A, numéro 527 L.

Le projet consiste en la **construction d'une nouvelle maison d'habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

**Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart(s) au Permis d'Urbanisation :**

- \* Certaines baies à caractère horizontal ;
- \* Niveau de la maison plus bas que la voirie (niveau terrain naturel) ;
- \* Bardage en zinc (façade latérale) ;
- \* Multiplicité des matériaux ;
- \* Colorimétrie des matériaux ;
- \* Aération des WC avec ventilation mécanique ;
- \* Toiture plate relative au volume du garage ;
- \* Teinte des menuiseries (ton quartz).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08/06/2026 au 22/06/2026 au Collège communal (référence du dossier 37/26) :** la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 02/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)

*Façade avant*



*Façade arrière*

